

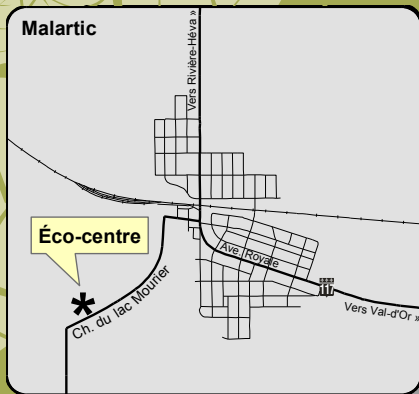
## Horaires et adresses des éco-centres

### Malartic

555, chemin du lac Mourier

Lundi au vendredi  
de 9h à 19h

Samedi de 9 h à 17 h

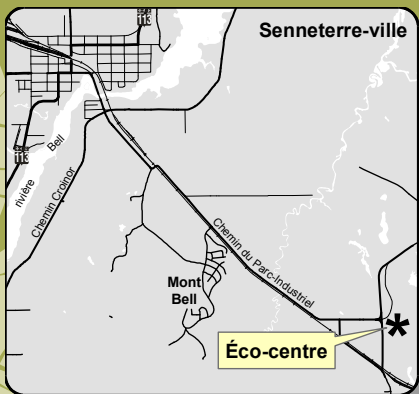


### Senneterre

640, chemin du Parc industriel

Lundi au vendredi  
de 9h à 19h

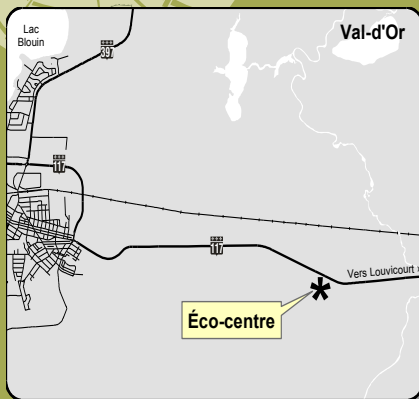
Samedi de 9 h à 17 h



### Val-d'Or

2001, 3e avenue Est,  
rte 117  
(6km en direction  
Louvicourt)

Lundi au dimanche  
de 8 h à 19 h



Une initiative de la  
MRC de La Vallée-de-l'Or



42, place Hammond  
Val-d'Or (Québec) J9P 3A9

Tél. : 819 825-7733  
Télec. : 819 825-4137

[www.mrcvo.qc.ca](http://www.mrcvo.qc.ca)

# Les installations sanitaires

MRC de La Vallée-de-l'Or

Vert un mode de vie

**D**ans le cadre de son plan de gestion des matières résiduelles, la MRC de La Vallée-de-l'Or s'est fixée comme objectif de mettre en valeur, d'ici 2008, 65% des matières pouvant être valorisées. Pour relever cet ambitieux défi, une méthode simple:

les **3RV-E**, c'est-à-dire



**Réduction**  
**Récupération**  
**Recyclage**  
**Valorisation**  
**Élimination**

## Votre installation sanitaire...

Une résidence habitée de façon permanente ou saisonnière non desservie par un réseau d'égouts doit être munie d'une installation composée d'une fosse septique et d'un élément épurateur. Un bon entretien ainsi que des conseils judicieux peuvent vous aider à éviter certains problèmes reliés à votre installation septique.

## La vidange

Il est important de faire vidanger sa fosse septique régulièrement : aux deux ans pour une résidence principale et aux quatre ans pour une résidence secondaire (ex.: chalet). Si le volume de matières solides et des écumes s'accumulent trop, le champ d'épuration pourrait s'en trouver obstruer.

## La négligence

La négligence ou l'utilisation incorrecte d'une installation septique peut causer divers problèmes.

Un réseau mal entretenu peut :

- Causer des problèmes de santé aux membres de votre famille ou vos voisins
- Contaminer les lacs, ruisseaux et les nappes d'eau souterraines
- Réduire la valeur de votre propriété
- Entraîner des dépenses exorbitantes
- Mettre en danger les usagers de la source d'approvisionnement en eau si vous habitez à proximité d'une ligne de partage d'eau publique

**N'oubliez pas: un bon entretien demeure la voie facile pour éviter les problèmes !**

## Pour un bon entretien...

- Sachez où exactement se situent les couvercles de votre fosse septique.
- Évitez de déverser vos produits chimiques, savons ou détergents à l'intérieur de votre installation septique.
- Ne faites pousser que du gazon aux alentours de votre installation.
- Empêchez toute circulation de véhicule sur le site, n'effectuez aucune construction sur l'installation, ne la recouvrez pas d'asphalte et l'hiver, n'enlevez pas la neige qui la recouvre.



- N'utilisez pas de broyeur à déchets.
- Évitez le gaspillage d'eau.
- Pour la vidange de votre fosse septique, faites appel à une entreprise spécialisée.



## Prenez garde !

Il ne faut jamais déverser à l'intérieur de la fosse septique des cheveux, les filtres à café, la soie dentaire, les mégots de cigarette, de la graisse ou de l'huile, des essuies-tout, des tampons et des serviettes sanitaires, des condoms ou des pansements. Leur trop longue décomposition risquerait de bloquer votre champ d'épuration !

## Quelque chose qui cloche ?

- Votre gazon recouvrant votre champ d'épuration pousse plus rapidement et est plus verdoyant?
- Vos lavabos, évier et toilettes prennent plus de temps à se vider?
- Une odeur d'égout s'en dégage?
- L'analyse d'eau de votre puits ou celui de vos voisins est contaminé?

**Informez-vous auprès d'une entreprise spécialisée en fosse septique**



**Questions ou commentaires?**

**Ligne Info-récup:  
819 874-VERT (8378)**

**www.mrcvo.qc.ca**